











RÉVISION DU DOCOB ET DU PLAN DE GESTION DES MARAIS ARRIÈRE-LITTORAUX DU BESSIN

Phase 2 – Définition du plan d'actions

Groupes de travail du 15/12/2022

Thématiques « gestion écologique et ouverture au public»





- 1. Rappel du contexte
- 2. Retour sur les enjeux/objectifs
- 3. Présentation du plan d'actions
- 4. Perspectives



1. RAPPEL DU CONTEXTE



Rappel de la démarche / Plan de travail

▶ Objectifs: Réviser le Docob et le plan de gestion par co-construction avec les acteurs locaux et le comité de pilotage Natura 2000

2 documents transmis:

- Plan de Gestion : Document 1 Diagnostic/enjeux
- DOCOB (modèle synthétique) : Etat des lieux Objectifs de développement durable

► <u>Trois grandes étapes</u>:

- Établir le Bilan patrimonial synthétique / Évaluation
 - = Etat de la connaissance
 - = Activités / gestion / problématiques
 - = Enjeux
- Définir les objectifs stratégiques (10 ans) et les objectifs opérationnels du site (réévalués au bout de 5 ans) / Objectifs de développement durable
- Identifier les mesures de gestion associées au réseau Natura 2000 (mesures éligibles) et élaborer un plan d'actions sur 5 ans (plan opérationnel d'actions)



METHODE

▶ Démarche de travail :

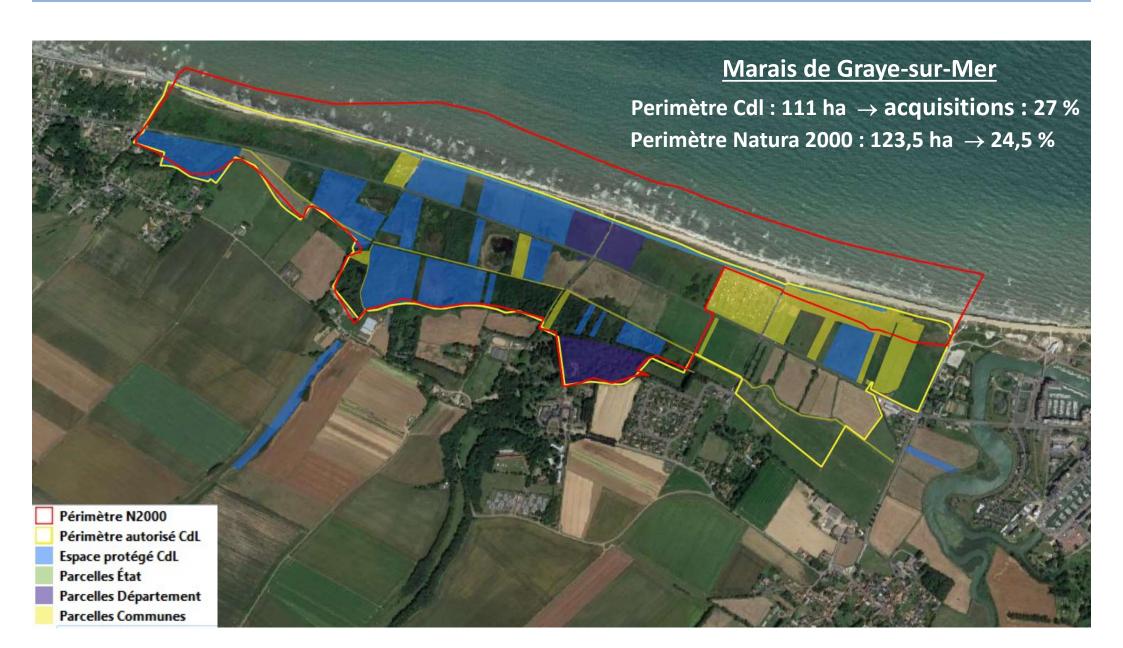
8 groupes de travail réunissant de nombreux acteurs locaux et partenaires : Près d'une 50 aine de participants représentant 25 structures et organismes

- Septembre 2021: 4 GT « Etat des lieux »
- Novembre 2021: 1 GT « Enjeux »
- Mars 2022: 1 GT « Objectifs »
- Décembre 2022 : 2 GT « Actions »
 - « Trait de côte, usages et gestion »
 - « Gestion écologique et ouverture au public »
 - ► Étapes de validation (COPIL) :
- Juillet 2022 → Validation diagnostic/enjeux/objectifs N2000
- $\underline{\text{Mai } 2023}$ → Validation programme d'actions et DOCOB N2000

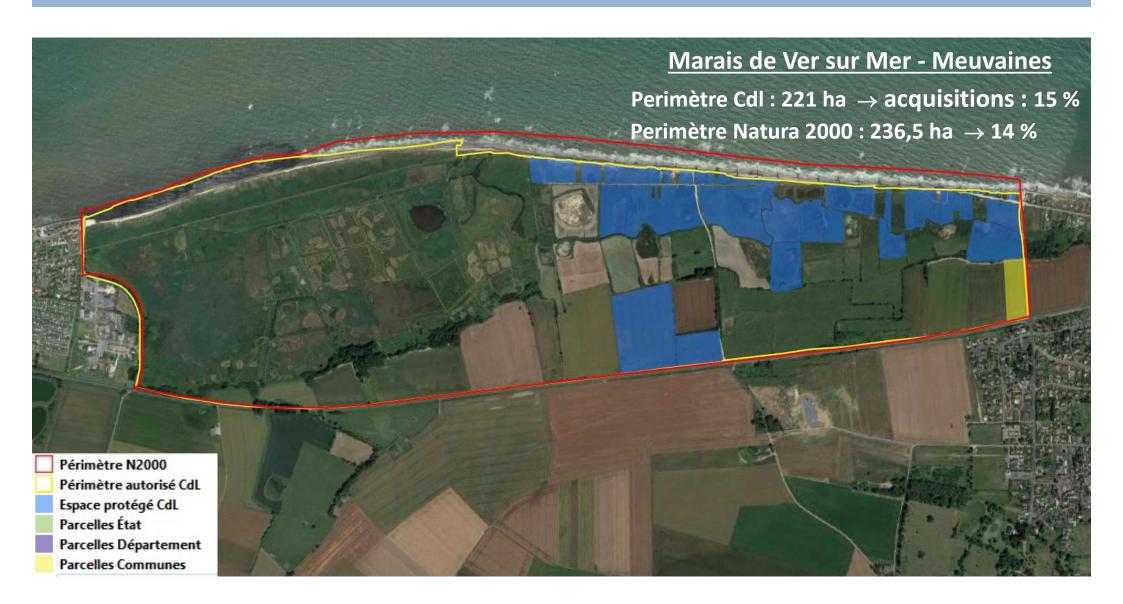














2. RETOUR SUR LES ENJEUX ET OBJECTIFS

► Les enjeux écologiques

- Mosaïque d'habitats originaux et remarquables, dont 11 relèvent de la directive habitats Faune et Flore
- Site de reproduction ou de passage migratoire pour de nombreux oiseaux liés aux marais
- Faune et flore remarquables
- Deux espèces d'intérêt communautaire liées aux habitats d'eau douce (agrion de mercure et vertigo de Des Moulins)

▶ Les enjeux socio-économiques

- Activités traditionnelles favorables à une gestion conservatoire des milieux
- Un tourisme essentiellement de transit et/ou de passage

► Les enjeux transversaux

- Impact des changements climatiques globaux (élévation niveau de la mer)
- Vision et objectifs partagés pour assurer le pilotage et la gestion
- Atouts pour la connaissance scientifique et la pédagogie



► Enjeux écologiques

- Objectif stratégique 1.1: Accompagner l'évolution des habitats et espèces d'intérêt patrimonial et communautaire, en lien avec l'impact des changements globaux (notion de temporalité et de sectorisation)
 - Objectif opérationnel 1.1.a: Favoriser, sur les secteurs où c'est encore possible, le maintien des habitats d'eau douce → 2 actions

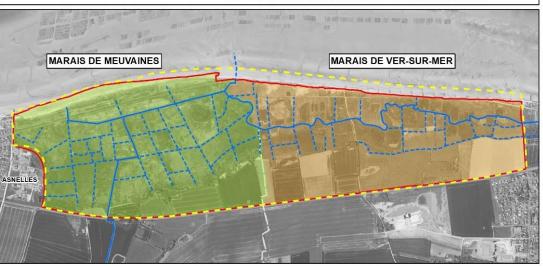


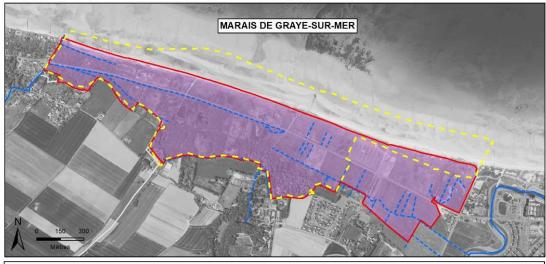
Objectif opérationnel
 1.1.a : Favoriser, sur les
 secteurs où c'est
 encore possible, le
 maintien des habitats
 d'eau douce

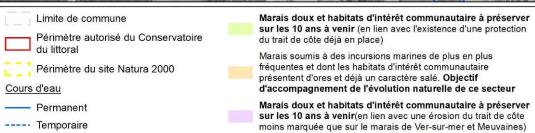




OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.1 : ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES HABITATS ET ESPÈCES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL ET COMMUNAUTAIRE EN LIEN AVEC L'IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES









▶ Enjeux écologiques

- Objectif stratégique 1.2 : Maintenir/renforcer une mosaïque d'habitats originaux et remarquables
 - Objectif opérationnel 1.2.a: Favoriser le rôle du site pour l'accueil des espèces d'intérêt patrimonial et communautaire →2 actions
 - Objectif opérationnel 1.2.b : Poursuivre et renforcer les activités favorables au maintien des milieux ouverts et notamment des habitats d'intérêt communautaire → 5 actions
 - Objectif opérationnel 1.2.c : Maintenir et encourager les pratiques agricoles durables dans le marais et sur le coteau \rightarrow 5 actions



► Enjeux socio-économiques

- Objectif stratégique 2.1 : Préserver les services rendus par les marais (expansion des crues, usages, biodiversité,..)
 - Objectif opérationnel 2.1.a: Favoriser une gestion concertée des niveaux d'eau →3 actions
 - Objectif opérationnel 2.1.b : Maintenir la fonctionnalité du réseau hydraulique → 1 action
- Objectif stratégique 2.2 : Accompagner et encadrer la fréquentation du site (stationnements, cheminements, accès à la plage ou au cœur de marais, ...)
 - Objectif opérationnel 2.2.a: Gérer les modalités de circulation et d'accès aux sites → 4 actions



► Enjeux transversaux

- Objectif stratégique 3.1 : Renforcer l'animation et les partenariats pour consolider la mise en œuvre du plan de gestion et du DOCOB
 - Objectif opérationnel 3.1.a: Consolider les partenariats et favoriser les échanges entre les acteurs pour permettre une gestion concertée des habitats naturels → 3 actions
 - Objectif opérationnel 3.1.b : Mobiliser les réseaux scientifiques et naturalistes, en particulier pour appréhender les effets des changements globaux sur le site →4 actions



3. PLAN D'ACTIONS

Thématiques « gestion écologique et ouverture au public»

- Objectif opérationnel 1.1.a: Favoriser, sur les secteurs où c'est encore possible, le maintien des habitats d'eau douce
 - → <u>Action N°1</u>: Restauration/surveillance/entretien d'ouvrages hydrauliques en fonction des orientations retenues par secteur
 - → <u>Action N°2</u>: Intégrer les enjeux liés aux milieux naturels dans l'entretien des protections existantes du trait de côte, en fonction des orientations retenues par secteur

- Objectif opérationnel 1.2.a: Favoriser le rôle du site pour l'accueil des espèces d'intérêt patrimonial et communautaire
 - → <u>Action N°3</u>: Veille sur les zones de reproduction du Gravelot à collier interrompu
 - → <u>Action N°4</u>: Maîtrise foncière priorisant les acquisitions stratégiques (biodiversité / lisibilité du site / adaptation agriculture)





Marais arrière-littoraux du Bessin

ACTION CIBLÉE DE PROTECTION DU GRAVELOT À COLLIER INTERROMPU

- Objectif opérationnel 1.2.a: Favo d'intérêt patrimonial et commune
- ► <u>Action N°3</u>: Veille sur les zor collier interrompu

→ <u>Descriptif</u>:

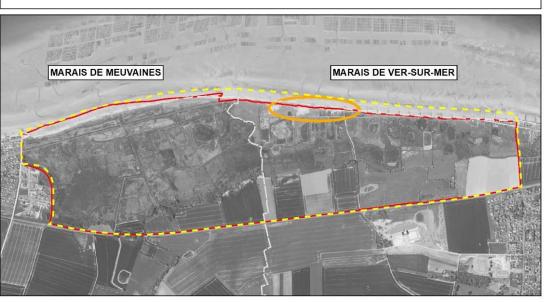
Repérage des zones de reproduction du Gravelot à collier interrompu et mise en défens si nécessaire

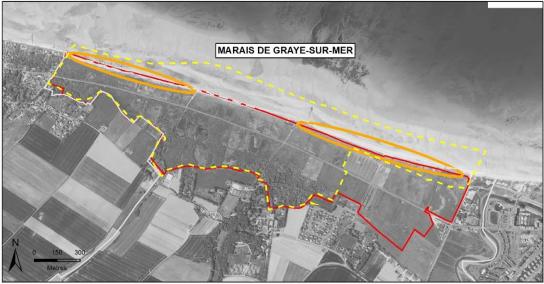
→ Maître(s) d'ouvrage :

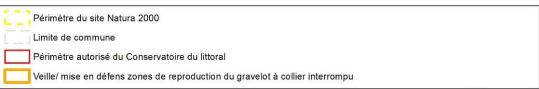
- CD 14 (terrains CDL)
- GONm (DPM)

→ Autre(s) acteur(s) concerné(s) :

Exploitants agricoles (information/sensibilisation)







- Objectif opérationnel 1.2.b : Poursuivre et renforcer les activités favorables au maintien des milieux ouverts et notamment des habitats d'intérêt communautaire
 - → <u>Action N°5</u>: Gestion différenciée des saulaies
 - → <u>Action N^o6</u>: Gestion des pelouses dunaires
 - → <u>Action N°7</u>: Maîtrise de la dynamique des roselières sur les prairies abandonnées
 - → <u>Action N°8</u>: Veille et lutte contre les espèces invasives
 - → <u>Action Nº9</u>: Valorisation et pérennisation de la gestion effectuée sur le marais de Meuvaines



- Objectif opérationnel 1.2.b : Poursuivre et renforcer les activités favorables au maintien des milieux ouverts et notamment des habitats d'intérêt communautaire
- ► Action N°5 : Gestion différenciée des saulaies

→ Descriptif :

- Maîtrise de l'évolution des saulaies dans le marais :
 - Déboisement des saulaies en cours de colonisation (nouveaux foyers, et franges des vieilles saulaies)
 - Maintien, dans leurs surfaces, des saulaies « stables » (rôle de refuge pour la faune, contribution à la mosaïque d'habitats ouverts / fermés)
- Veille sur les milieux ouverts et coupes régulières

→ Maître(s) d'ouvrage :

→ Autre(s) acteur(s) concerné(s):

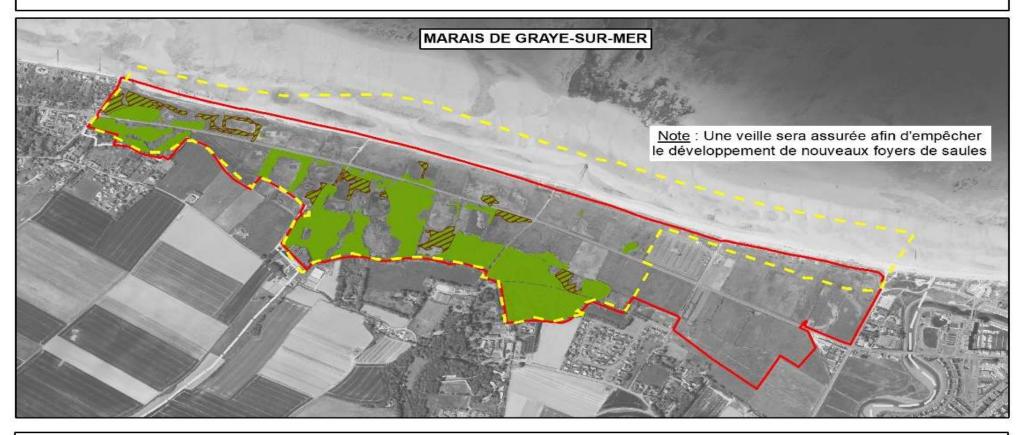
- CDL et CD 14

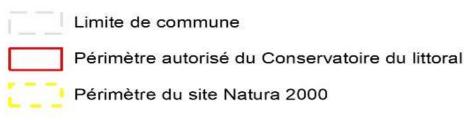
- CD14 et propriétaires privés
- Propriétaires privés (contrat N2000)



Marais arrière-littoraux du Bessin

ACTION GESTION DIFFÉRENCIÉE DES SAULAIES





Saulaies existantes (ou autres boisements hors peupleraies)



Déboisement prioritaire



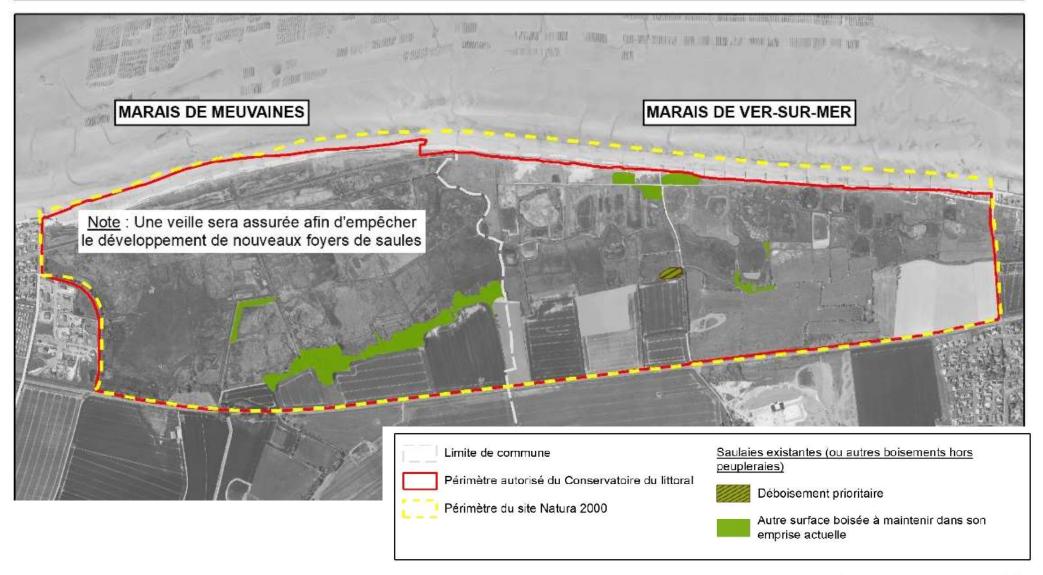
Autre surface boisée à maintenir dans son emprise actuelle





Marais arrière-littoraux du Bessin

ACTION GESTION DIFFÉRENCIÉE DES SAULAIES







ACTION GESTION DES REVERS DUNAIRES ET DES PELOUSES CALCICOLES

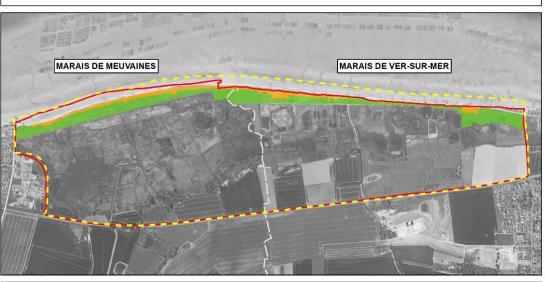
- Objectif opérationnel 1.2.b : Pou maintien des milieux ouverts communautaire
- ► Action N°6 : Gestion des pe

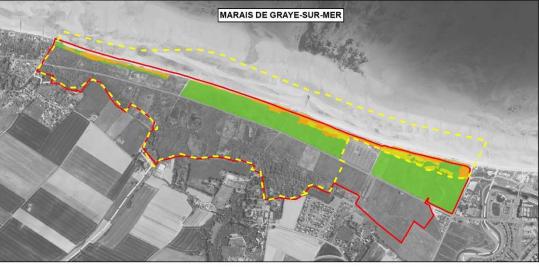
→ Descriptif :

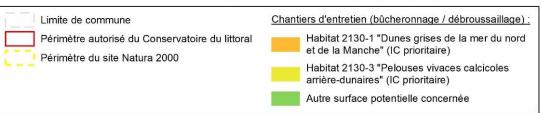
- Pelouses dunaires sur lesquelles menée pour préserver les habits
- Remise en état des prairies et pe
- Conventionnements agricoles sons sensibilisation/opportunité MAE exploitants sur les enjeux : flore for potentielle gravelot à collier interesentements.

→ Maître(s) d'ouvrage :

- Conservatoire du Littoral
- Propriétaires privés (contrat N2000)









- Objectif opérationnel 1.2.b: Poursuivre et renforcer les activités favorables au maintien des milieux ouverts et notamment des habitats d'intérêt communautaire
- Action N°7: Maîtrise de la dynamique des roselières sur les prairies/mares abandonnées

→ Descriptif :

- Identification des parcelles en cours d'évolution
- Remise en état (chantier débroussaillage) et conventions agricoles sur parcelles CDL (pâturage et/ou fauche)
- Sensibilisation/opportunité MAE sur terrains privés
- Acquisitions prioritaires

→ Maître(s) d'ouvrage :

- CDL et CD 14
- Propriétaires privés (contrat N2000)

→ Autre(s) acteur(s) concerné(s) :

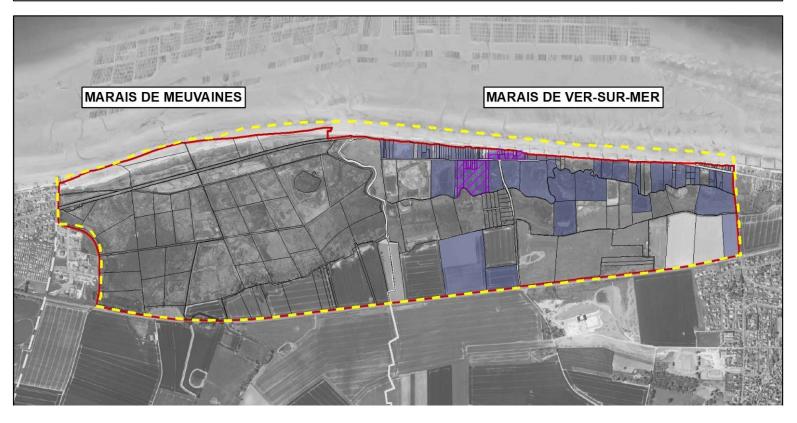
- Exploitants agricoles





Marais arrière-littoraux du Bessin

GESTION CONSERVATOIRE DES PARCELLES DE MARAIS



Limite de commune	Parcelles sous maîtrise foncière publique
Périmètre autorisé du Conservatoire du littoral	Parcelle en voie de fermeture par les roseaux
Périmètre du site Natura 2000	
Limite cadastrale	

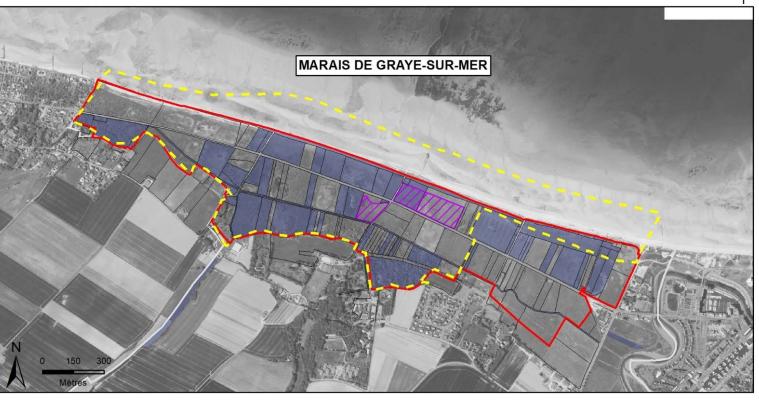


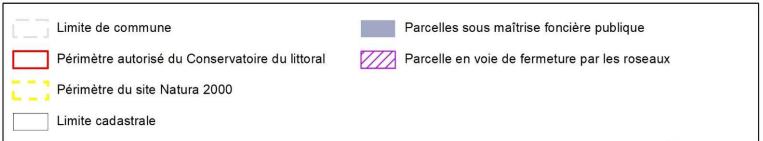




Marais arrière-littoraux du Bessin

GESTION CONSERVATOIRE DES PARCELLES DE MARAIS





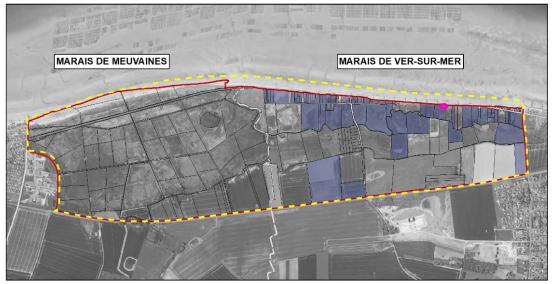


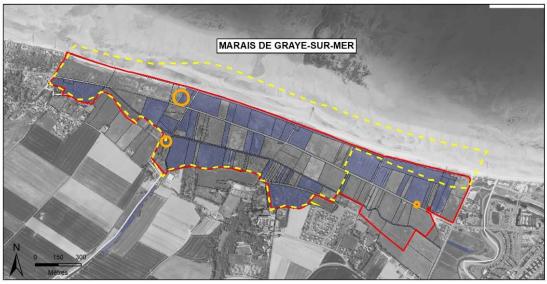


- Objectif opérationnel 1.2.b: Poursuivre et renforcer les activités favorables au maintien des milieux ouverts et notamment des habitats d'intérêt communautaire
- ► <u>Action N°8</u>: Veille et lutte contre les espèces invasives
- → <u>Descriptif</u>: Chantiers d'arrachage et conventions agricoles de gestion sur terrains CDL (solidago géant - marais de Ver, renouée du japon - marais de Graye, veille sur crassule de Helms)
- ► <u>Action N°9</u>: Valorisation et pérennisation de la gestion effectuée sur le marais de Meuvaines
 - → **Descriptif**: Echanges, partage et valorisation des expériences
- → Maître(s) d'ouvrage :
- CDL et CD 14
- Propriétaires privés (contrat N2000)
- → Autre(s) acteur(s) concerné(s) :
- SCI des dunes



LOCALISATION DES STATIONS D'ESPÈCES INVASIVES





Limite de commune	Parcelles sous maîtrise foncière publique
Périmètre autorisé du Conservatoire du littoral	Stations d'espèces invasives
Périmètre du site Natura 2000	Renouée du Japon
Limite cadastrale	Solidago géant

- Objectif opérationnel 1.2.c : Maintenir et encourager les pratiques agricoles durables dans le marais et sur le coteau
 - → <u>Action N°10</u>: Aménagement des parcelles pour permettre le maintien d'une activité agricole pastorale
 - → <u>Action N°11</u>: Conventions de gestion agricole à poursuivre et à diversifier
 - → <u>Action N°12</u>: Sensibilisation/accompagnement des agriculteurs pour l'adaptation des pratiques sur les parcelles cultivées
 - → <u>Action N°13</u>: Reconversion de terres cultivées en prairies sur le coteau des marais de Ver/Meuvaines
 - → <u>Action N°14</u>: Restauration/création du maillage bocager sur le coteau des marais de Ver/Meuvaines

- Objectif opérationnel 2.1.a: Favoriser une gestion concertée des niveaux d'eau
 - → <u>Action N°15</u>: Définition de calendriers de gestion des niveaux d'eau selon les secteurs, en fonction des usages
 - → <u>Action N°16</u>: Étude topographique du réseau hydrographique et étude hydraulique
 - → <u>Action N°17</u>: Gestion durable des mares de chasse



- Objectif opérationnel 2.1.a: Favoriser une gestion concertée des niveaux d'eau
- ► ACTION N°17: Gestion durable des mares de chasse

→ <u>Descriptif</u>:

- Priorisation des actions en fonction des enjeux identifiés :
 - Enjeux habitats/végétation : Arrachage des roselières, faucardage/ étrépage par rotation (« rajeunissement » milieux)
 - Enjeux oiseaux : réouverture milieu par placettes, maintien des niveaux d'eau au printemps, mise en défens si pâturage, information (photographes,...)
 - Enjeux mixtes: faucardage/étrépage par placettes, maintien des niveaux d'eau au printemps, mise en défens si pâturage, information

→ Maître(s) d'ouvrage :

Terrains CDL: CD 14

Terrains privés : propriétaires

(Accompagnement CDL - contrats N2000)

→ Autre(s) acteur(s) concerné(s) :

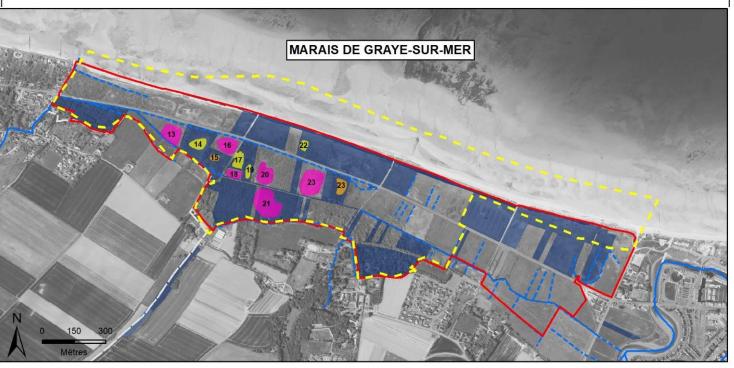
- SCI des Dunes
- Propriétaires privés
- Sociétés de chasse et ASA

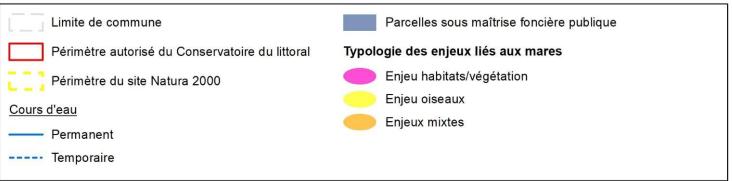




Marais arrière-littoraux du Bessin

ACTIONS CIBLÉES POUR LA GESTION DURABLE DES MARES





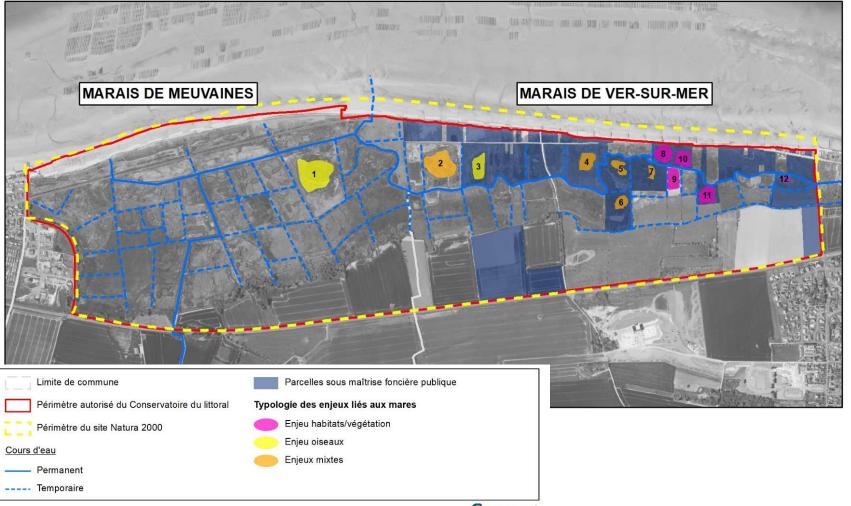






Marais arrière-littoraux du Bessin

ACTIONS CIBLÉES POUR LA GESTION DURABLE DES MARES



- Objectif opérationnel 2.1.b : Maintenir la fonctionnalité du réseau hydraulique
 - → <u>Action N°18</u>: Définition et mise en œuvre d'opérations cohérentes d'entretien du réseau principal de canaux

- Objectif opérationnel 2.2.a: Gérer les modalités de circulation et d'accès aux sites
 - → <u>Action N°19</u>: Étude des "pratiques / usages / flux / réglementation"
 - → <u>Action N°20</u>: Canalisation de la fréquentation, signalétique et réglementation adaptée
 - → <u>Action N°21</u>: Renaturation/Requalification de la parcelle remblayée au sud du Paisty Vert
 - → <u>Action N°22</u>: Travaux liés aux stationnements



- Objectif opérationnel 2.2.a: Gérer les modalités de circulation et d'accès aux sites
- ► ACTION N°19: Étude des "pratiques / usages / flux / réglementation"

→ <u>Descriptif</u>:

- Recensement des pratiques et usages du marais
- Identification des réglementations applicables (site classé, arrêtés municipaux,..)
- Définition d'un programme d'aménagement permettant :
 - de limiter les intrusions « sauvages » de véhicules dans le marais
 - de permettre un accès aux usagers (propriétaires, gabions, ASA, ..)
 - de gérer les stationnements en fonction des besoins
 - de canaliser la fréquentation piétonne et les accès à la plage

→ Maître(s) d'ouvrage :

- Conservatoire du Littoral
- Communes

→ Autre(s) acteur(s) concerné(s) :

Ensemble des acteurs et usagers des marais



- Objectif opérationnel 2.2.a: Gérer les modalités de circulation et d'accès aux sites
- ► **ACTION N°20**: Canalisation de la fréquentation, signalétique et réglementation adaptée

→ <u>Descriptif</u>:

- Mise en œuvre du programme d'aménagement en fonction des résultats de l'étude « pratiques/usages/flux/réglementation » (Action N°19) :
 - Aménagement des aires de stationnement
 - Protections, canalisation du public et signalétique adaptée
 - Dispositif de « barrière dédiée » pour les usagers du marais (entrée Paisty vert)

38

Prise d'arrêtés municipaux et/ou départementaux

→ Maître(s) d'ouvrage :

- CDL (sur leurs propriétés)
- Communes / CdC

→ Autre(s) acteur(s) concerné(s):

- TER'Bessin
- Office de tourisme
- Propriétaires fonciers

GT du

Représentants d'usagers



- Objectif opérationnel 2.2.a: Gérer les modalités de circulation et d'accès aux sites
- ACTIONS N°21 et 22: Renaturation/Requalification de la parcelle remblayée au sud du Paisty Vert et travaux liés aux stationnements

→ <u>Descriptif</u>:

- Travaux à définir (décaissement et remise en prairie, requalification partielle en aire naturelle de stationnement ?) – En lien avec action19 (étude pratiques/usages/flux/réglementation)
- Faisabilité technique, procédures réglementaires, coût

→ Maître(s) d'ouvrage :

Conservatoire du Littoral

→ Autre(s) acteur(s) concerné(s):

- Communes



- Objectif opérationnel 3.1.a: Consolider les partenariats et favoriser les échanges entre les acteurs pour permettre une gestion concertée des habitats naturels
 - → <u>Action N°23</u>: Création et diffusion d'une liste de contacts privilégiés autour de la gestion du site
 - → <u>Action N°24</u>: Contribution aux actions de chasse de régulation des ESOD
 - → <u>Action N°25</u>: Tenue de réunions d'information et de suivi

- Objectif opérationnel 3.1.b: Mobiliser les réseaux scientifiques et naturalistes, en particulier pour appréhender les effets des changements globaux sur le site
 - → <u>Action N°26</u>: Contribution au suivi de l'effets de l'élévation du niveau de la mer sur les marais
 - → <u>Action N°27</u>: Etude des effets de la gestion menée sur la biodiversité (indicateurs de suivis)
 - → <u>Action N°28</u>: Études complémentaires pour renforcer les connaissances scientifiques
 - → <u>Action N°29</u>: Communication et sensibilisation de tous publics



- Objectif opérationnel 3.1.b: Mobiliser les réseaux scientifiques et naturalistes, en particulier pour appréhender les effets des changements globaux sur le site
- ACTION N°26: Contribution au suivi de l'effets de l'élévation du niveau de la mer sur les marais

→ Descriptif:

- Développement des partenariats, capitalisation et partage des données (en lien avec action 25)
- Thématiques cibles :
 - Recul du trait de côte (collecte/partage des donnés du ROL)
 - Salinisation des aquifères (suivi d'un réseau de piézomètres et analyse évolution salinité nappe)
 - Impact sur la répartition des eaux dans les marais (levée carto lors des fortes marées et évènements pluvieux importants)
 - Impact sur les usages (enquête) et les habitats naturels (cf. renouvellement cartographie des habitats)
 - Synergie avec études Ter'Bessin (GEMAPI) ?

→ Maître(s) d'ouvrage :

- Conservatoire du Littoral
- Ter'Bessin

→ Autre(s) acteur(s) concerné(s):

- Acteurs scientifiques
- ROL
- ASA et autres usagers du marais



- Objectif opérationnel 3.1.b: Mobiliser les réseaux scientifiques et naturalistes, en particulier pour appréhender les effets des changements globaux sur le site
- ► <u>ACTIONS N°27</u>: Etude des effets de la gestion menée sur la biodiversité (indicateurs de suivis)

→ <u>Descriptif</u>:

- Mise en œuvre d'inventaires spécifiques (renouvellement) et définition d'indicateurs de suivis :
 - Comptages gravelot à collier interrompu, nicheurs liés aux mares,
 STOC capture, passereaux nicheurs des prairies
 - Espèces d'intérêt communautaire (agrion de mercure et Vertigo de Desmoulins)
 - Campagnol amphibie et crossope aquatique
 - Flore patrimoniale et renouvellement de la cartographie des habitats

→ Maître(s) d'ouvrage :

- CDL/CD14

→ Autre(s) acteur(s) concerné(s) :

- CD14
- Acteurs scientifiques et naturalistes



- Objectif opérationnel 3.1.b: Mobiliser les réseaux scientifiques et naturalistes, en particulier pour appréhender les effets des changements globaux sur le site
- ► <u>ACTIONS N°28</u>: Études complémentaires pour renforcer les connaissances scientifiques

→ <u>Descriptif</u>:

- Inventaires complémentaires sur groupes peu étudiés (amélioration des connaissances) :
 - Amphibiens et insectes aquatiques des mares
 - Rôle des marais pour la faune piscicole
 - Entomofaune (odonates, lepidoptères ?)
 - Reptiles?

→ Maître(s) d'ouvrage :

- CDL / CD 14

→ Autre(s) acteur(s) concerné(s) :

 Acteurs scientifiques et naturalistes



- <u>Objectif opérationnel 3.1.b</u>: Mobiliser les réseaux scientifiques et naturalistes, en particulier pour appréhender les effets des changements globaux sur le site
- ACTION N° 29: Communication et sensibilisation de tous publics

→ Descriptif :

- Définition d'un programme de partage et de diffusion des informations et des connaissances :
 - Partage des informations (communes ⇔ CDL/CD14)
 - Centralisation et mise à disposition pour le public (animations/sorties pédagogiques, ..)
 - Cadre d'information / autorisations pour les évènements et manifestations
 - Réflexion sur la communication : Plaquette de présentation du site, articles de presse, ..

→ Maître(s) d'ouvrage :

- Communes/Office du Tourisme
- CDL / CD 14

→ Autre(s) acteur(s) concerné(s) :

- Acteurs naturalistes
- Associations locales
- Office de tourisme



4-Perspectives

▶ Poursuite du travail

- Finalisation des documents (Plan de gestion, Docob, Cahiers des charges et Charte Natura 2000)
 → Janvier à Avril 2023
- COPIL de validation → Mai 2023

Merci de votre attention

VOS INTERLOCUTEURS:

Conservatoire du littoral:

Camille HELIE

Tél: 02 31 15 30 97

Mail: C.HELIE@conservatoire-du-littoral.fr

Ceresa:

Hervé DALLEMAGNE

Tél: 02 99 05 16 99

Mail: hdallemagne.ceresa@orange.fr